



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion du

Colloque L'Acte de Québec après 250 ans

le mercredi 5 juin 2024, à 18 h 30
Musée de la civilisation
Québec

La version prononcée fait foi

Monsieur Sébastien Grammond, juge à la Cour fédérale,

Madame Eugénie Brouillet, vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation à l'Université Laval,

Monsieur André Potvin, président de la Société historique de Québec,

Madame Suela Sefa, directrice générale de l'Association internationale des études québécoises,

Monsieur Éric Marquis, secrétaire adjoint au réseau, aux marchés canadiens et à la réflexion stratégique du ministère responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,

Distingué·es invité·es,

C'est avec un immense honneur que je prends la parole devant vous à l'occasion de ce cocktail inaugural du colloque : ***L'Acte de Québec après 250 ans : souligner le passé, fonder l'avenir.***

L'Acte de Québec, en rétablissant la tradition civiliste française sur le territoire québécois après la Conquête, a instauré un point de bascule dans l'histoire politique et constitutionnelle du Québec. Il a permis la coexistence entre deux peuples de langue, de culture et de tradition juridique distinctes. Cette tradition, singulière au sein du Canada, a su ensuite braver les tourments de l'histoire et pu s'épanouir, façonnant le paysage juridique québécois jusqu'à nos jours.

L'Acte de Québec, c'est aussi le moment où les Québécois commenceront à voir leurs institutions politiques et judiciaires comme le véritable reflet de leur identité distincte. C'est le début d'un long processus d'identification, qui se poursuit encore de nos jours!

C'est dans cette perspective que nous devons non seulement célébrer l'héritage historique de ce chapitre fondateur, réfléchir à sa signification pour la mémoire collective alors que nous commémorons les 250 ans de son adoption, mais aussi envisager les projections vers l'avenir qu'il suscite.

Je souligne l'aspect réflexif et pluridisciplinaire de ce colloque, qui tire sa force des apports du droit constitutionnel, de la science politique et de l'histoire. En brisant les

barrières disciplinaires, il offre un espace de dialogue entre les différentes institutions universitaires, politiques et judiciaires francophones, tout en permettant l'émergence de nouvelles perspectives et de nouveaux cadres d'analyse.

Un moment marquant depuis mon arrivée en tant que rectrice a été le dévoilement l'automne dernier à l'UQO, d'un nouveau programme de droit. Le premier département du genre à ouvrir ses portes depuis un demi-siècle au Québec!

Ce nouveau programme se distingue par son engagement envers la compréhension du Québec contemporain et son adaptabilité aux évolutions sociales. Conçu dans le dessein de former des juristes ayant une pleine conscience du rôle du droit dans la société, il perpétue également la riche tradition juridique québécoise, ancrée dans l'Acte du Québec.

Permettez-moi maintenant de conclure en exprimant ma fierté quant à l'implication étroite de l'une de nos professeures de ce nouveau département de droit déployé à l'UQO, Madame Amélie Binette, dans l'organisation de cet événement remarquable. Bravo Amélie!

Je tiens aussi à saluer le travail de Camille Caron et Emma Déry, nos étudiantes en graphisme à l'École des arts et de la culture de l'UQO, dont la créativité a gratifié ce colloque d'une identité visuelle distinguée.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance envers les organismes qui ont rendu possible la tenue de cet événement, notamment le Centre d'études en droit administratif et constitutionnel, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales, ainsi que tous les partenaires institutionnels et financiers qui ont apporté leur soutien précieux.

Continuons à honorer et à faire évoluer cet héritage pour les générations à venir, d'alimenter la réflexion sur l'avenir et le devenir de la nation québécoise et de son caractère distinct en Amérique du Nord.

Merci.